

## ***Chef du Service Agréments H/F) (cadres d'emplois des attachés territoriaux ou catégorie A de la filière médico-sociale).***

Pour sa Direction de la prévention et de la protection de l'enfant et de la famille, Direction déléguée à la petite enfance et prévention, Service Agréments (Résidence administrative : Tours)

### **Missions**

Membre de l'équipe d'encadrement de la direction de la prévention et de la protection de l'enfant et de la famille, vous contribuerez à la définition de la stratégie, de l'organisation et de la mise en œuvre de la politique départementale de l'accueil de mineurs.

Rattaché(e) à la direction déléguée à la petite enfance et la prévention, vous dirigerez une équipe pluridisciplinaire de 23 agents (instructeurs, agents administratifs, infirmières puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants et travailleurs sociaux) en charge de la mission d'agrément, de suivi et de contrôle des assistants maternels et familiaux.

A ce titre, vous aurez pour missions :

- la définition, l'élaboration et l'évaluation de la politique départementale d'accueil des mineurs en lien avec le schéma de prévention et de protection de l'enfance et les orientations politiques et stratégiques du Conseil départemental relative à l'enfance, la prévention et la protection de l'enfance,

- la participation à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique départementale d'accueil des enfants par les assistants maternels et familiaux en veillant à développer une vision qualitative des modes d'accueil en lien avec les besoins fondamentaux de l'enfant et à l'état des connaissances cliniques et techniques concernant la petite enfance et l'enfance et à développer une approche dynamique et prospective des besoins en lien avec les enjeux de la collectivité, relatifs à la prévention et à la protection de l'enfance, notamment concernant l'accueil familial.

- la gestion et l'organisation des procédures liées aux agréments des assistants maternels et familiaux en contribuant à l'ensemble des actions concourant à la mise en œuvre harmonisée et sécurisée des processus d'agrément, en prenant toutes les décisions de refus d'agrément, d'extension ou de modification, en animant et gérant la commission traitant des avis défavorables et des recours gracieux, en préparant les dossiers en vue de leurs passages en Commission consultative paritaire départementale, en assurant l'interface entre le service des affaires juridiques pour les dossiers de précontentieux ou en cours de contentieux, en organisant les réunions d'information préalables à l'agrément assistant maternel/assistant en accompagnant la mise en œuvre d'actions collectives en faveur des assistants maternels et en garantissant la mise en œuvre de la formation obligatoire des assistants maternels (en gestion directe et/ou dans le cadre d'une délégation de service public).

- l'accompagnement et l'encadrement des professionnels du service Agréments : assurer l'encadrement hiérarchique des différentes missions du service Agréments, mission Instruction, mission Evaluation et formation. participer au recrutement des agents du service Agréments et réaliser les entretiens professionnels annuels, animer les réunions d'équipe, assurer la gestion RH des professionnels du service Agréments en lien avec le Directeur délégué à la petite enfance et la prévention.

- les missions transversales : assurer un appui technique au chef de service PMI dans l'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance et les structures périscolaires et de loisirs, intervenir dans l'accueil et l'encadrement des stagiaires et/ou des nouveaux professionnels, participer à la mise en œuvre de la politique publique et des projets conduits par la Direction de la Prévention et de la Protection de l'enfant et de la famille et travailler en complémentarité avec ses services ainsi qu'avec les services et Directions de la DGAS.

- le développement et l'entretien du partenariat en contribuant, en lien avec le directeur délégué, au développement et à la coordination du partenariat départemental avec l'ensemble des partenaires de la prévention et de la protection de l'enfance, dont les collectivités locales (RAM), les réseaux de la petite enfance, la Caisse d'Allocation Familiale.

- la diffusion de l'information : construire des outils de pilotage et suivre l'évolution de l'activité des professionnels du service Agréments, assurer la circulation des informations ascendantes et descendantes auprès de l'équipe, assurer la transmission et l'analyse de l'ensemble des statistiques du service et des professionnels en lien avec le directeur délégué.

## Compétences/Aptitudes

- Encadrement et management d'équipe
- Techniques d'animation de groupe et de réunion
- Connaissance de l'ensemble des dispositifs de protection de l'enfance
- Connaissances des dispositifs et des réglementations relatifs à la Protection maternelle et infantile
- Conduite de projet
- Respect du secret professionnel et de la confidentialité
- Capacité d'écoute et de communication
- Capacité d'organisation, de planification et de prise de décision
- Spécificité : participation aux permanences et le cas échéant aux astreintes de la protection de l'enfance

**Renseignements : Service Recrutement – Carrière – Paie au 02.47.31.49.04**

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire**  
**Direction des Ressources Humaines**

**Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9**

ou par mail à [recrute@departement-touraine.fr](mailto:recrute@departement-touraine.fr)

[www.touraine.fr](http://www.touraine.fr)

**TOURAINÉ**   
**LE DÉPARTEMENT**